

# DIALANGUE

Volume 5

Avril 1994

## BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres et des langues modernes / Maîtrise en linguistique  
Université du Québec à Chicoutimi

### THÈME : L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

L'hiver est froid, il a beaucoup de tempêtes et beaucoup de neiges. J'aime l'hiver. J'aime les flocons. les toitures son pleine de neiges.

*Dominique, 2<sup>e</sup> année*



- ARTICLES    ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS    ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

# INVARIANCE FONCTIONNELLE DU MARQUEUR «EN TOUT CAS» EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Claire Tremblay

Travailler sur la langue orale constitue un défi passionnant. L'usage étant ce qu'il est, nous nous retrouvons souvent face à des actualisations différentes de celles de la langue écrite et s'éloignant des définitions proposées par les dictionnaires. Cette distance se fait particulièrement sentir dans le cas de ce que la pragmatique française appelle «les mots du discours». Chaque communauté se les approprie et, dans les cas extrêmes, les utilise avec un effet de sens que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Il en est ainsi de la locution *en tout cas*, que les dictionnaires associent systématiquement à *de toute façon* ou à *quoi qu'il en soit*. Nous montrerons que l'utilisation de ce marqueur en français québécois déborde largement de ce cadre et postulerons une hypothèse d'unicité sémantique qui rend compte de tous ses emplois.

## 1. ÉTAT DE LA QUESTION

La lexicologie traditionnelle a toujours quelque peu négligé les mots du discours. L'exemple du marqueur **en tout cas** en est un parmi d'autres. En fait, les quelque vingt dictionnaires consultés en offrent une définition circulaire: le marqueur **en tout cas** est défini par les locutions **de toute façon, de toutes manières, quoi qu'il en soit**, qui, à leur tour, sont définies par **en tout cas**. Cependant, un rapide exercice de commutation nous permet de constater que la substitution n'est pas toujours possible. En effet, celle-ci entraîne parfois une modification de la valeur sémantique de l'énoncé:

- (1a) **En tout cas**, elle regretterait d'avoir été obligée de nous laisser tous les deux seuls.  
(Proust, tiré de: *Grand Larousse de la langue française*, 1971)
- (1b) **De toute façon**, elle regretterait d'avoir été obligée de nous laisser tous les deux seuls.

Par ailleurs, dans certains cas, la commutation peut se faire sans changer la valeur de l'énoncé:

- (2a) Je ne sais pas quand j'arriverai, mais **en tout cas** je viendrai.  
(*Dictionnaire du français vivant*, 1972)
- (2b) Je ne sais pas quand j'arriverai, mais **de toute façon** je viendrai.

Ces premières observations ont soulevé quelques questions. D'abord, quels sont les contextes qui permettent la substitution? Ensuite, et surtout, quels sont ceux qui la refusent et pourquoi la refusent-ils?

Notre recherche du côté des études linguistiques nous a permis de constater que très peu de chercheurs s'étaient attardés à la locution **en tout cas**. Nous la retrouvons tout au plus dans une typologie, parmi d'autres marqueurs. Seuls J.-J. Franckel, E. Roulet et J.-M. Léard en proposent chacun une définition distincte, selon des cadres théoriques différents. Définitions certes très intéressantes, mais qui ne rendent pas compte, selon nous, de tous les emplois du marqueur en français québécois.

## 2. MÉTHODOLOGIE

Afin d'arriver à une caractérisation générale de la locution **en tout cas**, nous avons analysé un corpus d'environ 300 occurrences, sous différentes formes morphologiques (**entécas, entouécas, tout cas, en tous les cas**). Puisés à diverses sources, les énoncés de notre corpus avaient en commun le trait d'oralité et le fait d'avoir été produits par des locuteurs québécois. De plus, il a été nécessaire de «manipuler» et de fabriquer des exemples de façon à cerner le fonctionnement et les contraintes du marqueur, car «*ce sont les types d'écart par rapport au bien formé qui constituent la seule source d'accès exploitable aux contraintes engendrées par le fonctionnement du marqueur étudié, et donc aux règles de ce fonctionnement lui-même*» (Franckel, 1989).

L'analyse du corpus nous a permis de postuler une hypothèse d'unicité sémantique se présentant sous la forme d'un schéma d'opération. Notre définition se situe à un niveau intermédiaire entre le formalisme théorique abstrait (à la manière de Franckel) et une description plus pragmatique (à la manière de Léard). Même si notre travail a été élaboré sur des bases théoriques solides (Benveniste (1966; 1974), Culioli (1976; 1983; 1984), Franckel (1989), Ducrot (1980), Roulet (1985; 1987) et Léard (1986; 1989; 1990)), il n'adhère de façon stricte à aucun modèle existant. Il s'inscrit dans un cadre d'analyse qui transcende la phrase et rend compte de la manière dont les dispositifs syntaxiques organisent le sens, et comment l'intrication syntaxe/sémantique est toujours motivée en contexte pragmatique.

## 3. INVARIANCE FONCTIONNELLE

Notre hypothèse est que le marqueur **en tout cas** est la trace d'une opération par laquelle un énonciateur indique la prise en charge explicite d'un choix (un «entre autres») parmi une classe de termes ou de propriétés («autres possibles»). Cette prise en charge est effectuée au moment de l'énonciation et est valide pour ce moment. Il y a donc ancrage dans la situation d'énonciation. L'énonciateur pose le cadre de validation sélectionné en contraste avec tous les autres éléments de la classe dont il postule l'existence tout en indiquant qu'il n'en tient pas compte pour son propos. En d'autres termes, **en tout cas** installe une partition (ancrée en Sit0) entre ce que Franckel (1989) appelle un «certain», pris en charge par l'énonciateur, et un «possible».

Le cadre de validation s'actualise sous des formes diverses: personne, repère temporel, repère spatial, procès, qualification, propos, acte illocutoire, modalité. En voici quelques exemples:

- Sélection d'une personne: l'énonciateur sélectionne, parmi une classe X, une personne (lui) qu'il pose comme cadre de validation en contraste avec tout autre élément de cette classe X.

(3) Lui, **en tout cas**, il a compris.

Dans cet exemple, **en tout cas** a une valeur proche de **au moins**.

- Sélection d'un repère temporel:

(4) C'est que les utilisateurs **en tout cas** jusqu'à maintenant là ont tendance à être très conviviaux entre eux.

- Sélection d'un repère spatial:

(5) Y en a beaucoup de gars qui se sont sentis tout croches / dans ma classe **en tout cas**.

- Sélection d'un procès:

(6) Pour rire **en tout cas**, il n'est pas battable.

- Sélection d'un acte illocutoire:

(7) Okay! **En tout cas** / j'vous remercie beaucoup. C'était très intéressant.

- Sélection de la modalité du non-certain:

(8) Je sais pas là si vous voulez faire un jeu de mots / mais moi il me semble **en tout cas** que la volonté exprimée par C va dans le sens de ce que (...)

#### 4. VALEURS D'EMPLOI

Malgré la diversité apparente dans l'usage de la locution, la caractérisation que nous proposons inclut tous les emplois et effets de sens répertoriés. Nous regroupons ces valeurs d'emploi autour de deux fonctions principales: l'argumentatif et le discursif. Les valeurs de la locution sont renforcées par l'environnement linguistique et extra-linguistique (positionnement, contexte sémantique, prosodie, attitude, etc.).

L'argumentation concerne les stratégies du discours par lesquelles l'énonciateur construit un point de vue, oriente vers ce point de vue ou le nuance, défend le point de vue ou distingue une zone de certitude à partir de laquelle il est impossible d'argumenter ou à partir de laquelle argumenter devient peu pertinent. En limitant la zone référentielle, l'énonciateur peut contrer une possibilité de déstabilisation de la part du co-énonciateur.

- Valeur de repli:

(9) Tabarouette... on a trois lampes de poche / on a une t.v. avec des batteries là **en tout cas** un genre de batteries là / pi euh... c'est qu'on a?

- Valeur de nuance:

(10) Mais d'ailleurs / madame B. / la présidente de ... de l'association culturelle défend euh / **en tout cas** a défendu du mieux qu'elle a pu eh son point de vue...

L'énonciateur joue ici sur le plan aspectuel pour nuancer son propos. Il décide d'argumenter à partir d'un événement passé lui fournissant un point de référence sûr.

- Valeur d'invalidation:

(11) Accusé: *-Il a déjà... peinturé ma galerie. Je lui ai donné une récompense en argent. Il a réparé mon foyer je lui ai fait un cadeau en argent.*  
Juge: *- En tout cas / il a travaillé. Pour moi c'est travailler.*

Dans cet exemple, le cadre de validation n'invalide pas ce qui est posé par l'interlocuteur, mais plutôt ce qu'il vise par son énonciation. En d'autres termes, le juge se réfère aux préconstruits pour remettre en question une des interprétations qu'on veut en tirer. Il retient les arguments, mais les utilise à des fins contraires à celles du co-énonciateur.

Pour ce qui est du discursif, il concerne la structuration du discours ou du texte. Il renvoie aux stratégies de démarcation ou de délimitation du discours, de mise en relation entre parties du discours, de passage d'une partie à l'autre. Il concerne également la caractérisation des actes illocutoires que **en tout cas** réalise seul ou accompagne. Cependant, la démarcation entre la réalisation illocutoire et l'organisation textuelle est parfois difficile à établir parce que le marqueur assume souvent les deux rôles.

Exemples:

- Ouverture de discours:  
(environ dix minutes après une discussion concernant les jeux d'ampoules de Noël)  
(12) **En tout cas** / si j'ai trouvé le bobo de ce set-là / c'est pas pire.
- Stratégie de ponctuation:  
(13) À cause nous autres dans notre coin là c't'à cause que... **en tout cas** c'est pas mal électronique là / **en tout cas** t'entends tout paf paf paf... **en tout cas** t'entends tout (...)
- Clôture de conversation:  
(14) (...) **en tout cas** quoi qu'il en soit je t'ai mis au courant.

Cet énoncé est particulièrement intéressant en ce sens que le locuteur combine deux locutions fréquemment présentées comme synonymes. Il est clair ici que **en tout cas** annonce la fin de la conversation alors que **quoi qu'il en soit** joue un rôle argumentatif.

Bref, bien que la locution **en tout cas** véhicule une multitude d'effets de sens et qu'elle puisse assumer une fonction argumentative ou discursive, il demeure que son sens intrinsèque se manifeste dans tous les emplois répertoriés. En effet, l'opération de sélection d'un cadre de validation et de prise en charge de celui-ci par l'énonciateur est toujours présente. De plus, l'analyse nous a permis de vérifier que lorsqu'il y avait blocage, c'est-à-dire «impossibilité évidente» (Franckel, 1989), l'un des paramètres de l'invariance fonctionnelle était absent. Par exemple, dans l'énoncé suivant, il n'y a aucune source d'altérité possible. De plus, l'énonciateur ne prend pas en charge l'assertion mais, au contraire, invite le co-énonciateur à le faire.

- (15) A: *Je n'irai pas à la réunion ce soir.*  
B: *Pourquoi? / \*Pourquoi en tout cas?*

Certes, plusieurs autres avenues auraient été intéressantes à explorer. En effet, nous aurions pu nous attarder davantage aux conditions de rapprochement ou de substitution entre **en tout cas** et d'autres marqueurs (**de toute manière, de toute façon, quoi qu'il en soit, toujours**, etc.); ou à la variation France/Québec, que nous avons effleurée lors d'une séance de travail avec l'équipe de recherche de monsieur Jacques Labelle de l'UQAM.

D'autre part, nous avons l'impression que notre définition est quelque peu incomplète. À la suite d'une discussion avec M. Jean-Marcel Léard sur l'emploi de la locution en ouverture de discours, nous nous sommes demandé si, en plus des paramètres proposés, l'actualisation de **en tout cas** ne nécessitait pas le partage d'un savoir entre les co-énonciateurs. Cette connivence référentielle pourrait découler d'un pré-construit émanant soit de la mémoire discursive, soit de l'environnement extra-linguistique. Ainsi, dans l'exemple suivant, pourrait-on imaginer une telle entrée en matière si les co-énonciateurs ne partageaient pas cette connaissance factuelle?

- (16) **En tout cas**, il fait beau aujourd'hui!

Nul doute qu'il y a encore matière à réflexion. Qui risquera une explication?

## 5. BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, vol. I.
- BENVENISTE, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, vol. II.
- CULIOLI, Antoine (1976). *Transcription du séminaire de DEA*. Paris VII: D.R.L.
- CULIOLI, Antoine (1983-1984). *Transcription du séminaire de DEA*. Paris VII: D.R.L. et Poitiers.
- CULIOLI, Antoine (1984). «Remarques finales en guise de conclusion». *Modèles linguistiques* VI, Lille: P.U.L., p. 239-248.
- DUCROT, Oswald (1980a). *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*. 2e éd. corr. et augm., Paris: Herman.
- DUCROT, Oswald (1980b). «Analyses pragmatiques». *Communications*, n° 32, p. 11-60.
- FRANCKEL, Jean-Jacques (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève: Droz S.A.
- LÉARD, Jean-Marcel (1986). «Les mots du discours dans le français du Québec: méthodologie et perspective d'analyse». *Présence francophone*, n° 29, p. 43-60.
- LÉARD, Jean-Marcel (1989). «Les mots du discours: variété des enchaînements et unité sémantique». *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n°1, p. 85-108.
- LÉARD, Jean-Marcel (1990). «La sémantique de **voyons**: conséquences syntaxiques et pragmatiques». *Protée*, vol. 18, n° 2, p. 101-111.
- ROULET, Eddy *et al.* (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang SA.
- ROULET, Eddy *et al.* (1987). *Nouvelles approches des connecteurs argumentatifs*. Genève, Université de Genève, Unité de linguistique française.